

1. IDENTITE DU BATIMENT OU DU GROUPE DE BATIMENTS

nom usuel : Bibliothèque municipale "Armand Salacrou"
variante : îlot S84
numéro et nom de la rue : 17 rue Jules-Lecesne et rue Casimir-Perrier
ville : Le Havre **code :** 76600
pays : France

PROPRIETAIRE ACTUEL

nom : Municipalité du Havre
adresse : 57, place de l'Hôtel de Ville, 76600 Le Havre
téléphone : 02 35 19 45 45 (bibliothèque 02 32 74 07 40) **fax :** 02 35 19 46 15

ETAT DE LA PROTECTION

type : ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager)
date : 1995

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

nom : Mairie du Havre
adresse : 57, place de l'Hôtel de Ville, 76600 Le Havre
téléphone : 02 35 19 45 45 **fax :** 02 35 19 46 15

2. HISTOIRE DU BATIMENT

commande :

L'ancienne Bibliothèque municipale du Havre était située dans l'aile nord du lycée de garçons de la rue Ancelot. Le bâtiment n'ayant pas subi de bombardements, c'est la Ville, avec l'aide de l'État, qui a pris l'initiative de faire construire une Bibliothèque indépendante, à l'échelle du nombre d'habitants. Le projet s'est réellement développé à partir de 1957 avec l'achat du terrain par la municipalité, une parcelle triangulaire située dans une zone commerçante, aux abords de l'Hôtel de Ville. En 1963, après son instruction administrative, le projet a reçu une subvention de l'État.

Le programme a été établi par la future conservatrice de la Bibliothèque, Paulette Tardif, qui venait d'effectuer un stage aux États-Unis, et la Direction des Bibliothèques de France. Les principes qu'ils mirent en avant concernaient la distinction entre les volumes des locaux ouverts au public et ceux des bureaux et de magasins des livres. Il fallait donc trouver la meilleure expression architecturale de l'exploitation rationnelle.

coût : 6 022 553 francs 1967 dont 27 % financés par le Ministère de l'Éducation nationale (1 634 143 francs)

architecte : Jacques Tournant, Jacques Lamy

autres architectes et intervenants: M. Adam, M. Colliard

ingénieurs : M. Le Rolland (ingénieur conseil)

contractants : Entreprise Gagneraud ; entreprise Lepetit (M. Décamps pour la rampe de l'escalier) ;

CHRONOLOGIE

date du concours :

date de la commande :

période de conception : 1962-1963

durée du chantier : **début :** décembre 1963 **fin :** 1967

inauguration : inauguration le 21 octobre 1967

ÉTAT ACTUEL DU BÂTIMENT

usage : bibliothèque municipale

état : très bon état extérieur et intérieur. On peut regretter le remplacement des systèmes d'éclairage incrustés dans le plafond et des belles suspensions cylindriques (semblables à celles qu'Alvar Aalto utilisait pour ses propres bâtiments) par des barres de néons suspendues disgracieuses.

résumé des restaurations et travaux avec les dates :

- mai 1999 - 7 mars 2000 :

travaux de restructuration par l'architecte Joël Picot, aménagement des espaces d'accueil remodelé. Système d'éclairage modifié dans la salle de lecture du premier étage. Prolongement de la mezzanine du dernier niveau du bâtiment du public (ancien fumoir) pour y installer la discothèque en respectant la structure et les ouvertures (sheds dans le toit) existantes.

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

archives écrites, correspondance, etc :

dessins, photographies, etc :

- Archives municipales de la ville du Havre :

BC/126 (note descriptive du 23 mars 1963 ; plans du 16 avril 1963 ; photographies de la maquette).

Dossier documentaire VIII (services municipaux).

Fonds Contemporain, FC M4 C150 L1 à L4 : construction et aménagement de la bibliothèque (1961-1969).

Fonds Jacques Lamy.

- Archives de la Bibliothèque « Armand Salacrou » :

Photographies de l'évolution du chantier et de la bibliothèque à son ouverture.

autres sources, films, vidéos, etc :

principales publications (ordre chronologique) :

Abram (Joseph), *L'équipe Perret au Havre. Utopie et compromis d'une reconstruction*, École d'Architecture de Nancy, Paris, Bureau de la recherche architecturale, 1989.
Bisbrouck (Marie-Françoise), *La bibliothèque dans la ville*, Paris, Le Moniteur, Ministère de la Culture, Direction du livre et de la lecture, 1984.

articles

Techniques et Architecture n°1, spécial Escaliers, 1958.
« Avant-projet », *Le Havre Libre*, 22 mai 1962, p. 6.
« Maquette », *Le Havre*, 30 mai 1963.
« Maquette », *Le Havre Libre*, 30 mai 1963, p. 7.
« Début de la construction à l'automne », *Le Havre Libre*, 6 juillet 1963, p. 6.
« Maquette », *Le Havre Libre*, 7 novembre 1963, p. 7.
L'Architecture française n°251-252, 4^e trimestre 1963, p. 74-76.
« Ouverture officielle du chantier », *Le Havre Libre*, 28 mars 1964, p. 3.
« La bibliothèque sort de terre », *Le Havre Libre*, 9 octobre 1964, p. 5.
« La bibliothèque municipale du Havre entre dans un immeuble exceptionnellement intelligent », *Le Havre Libre*, 13 août 1966, p. 3.
« Inauguration », *Le Havre Libre*, 23 octobre 1967.
Tardif (Paulette), « La nouvelle bibliothèque municipale du Havre », *Bulletin des Bibliothèques de France* n°7, juillet 1968, p. 315-323.
L'Architecture française n°319-320, 1^{er} trimestre 1969, p. 34-39.

4. DESCRIPTION DU BATIMENT

Le parti architectural et distributif est caractérisé par une nette différenciation entre les locaux destinés au public et ceux devant abriter les réserves. L'articulation des deux bâtiments accolés forme un T. Chacun exprime franchement en façade sa fonction. Le public bénéficie de larges baies ouvrant sur l'extérieur et d'une hauteur sous-plafond importante tandis que des étages bas et fermés à la lumière isolent les magasins. Cet agencement permet de clairement distinguer les trois courants de circulation (celui des nouvelles acquisitions, celui du public et celui des livres qu'il demande) sur un axe vertical (un escalier, un ascenseur, un monte-livres et un monte-charges). Les deux bâtiments se rejoignent au premier étage. Des entrées distinctes ont été prévues pour le public, la réception et l'expédition des livres et le bibliobus.

Cette distinction des volumes construits garantit une expression architecturale intelligente et simplifie la construction. En effet les charges du magasin à livres et sa densité en poteaux était peu conciliable avec l'ampleur des salles publiques. De surcroît, le réglage du chauffage aurait été compliqué étant donné les différentes températures que nécessitent les deux volumes.

Le bâtiment du public, sur trois niveaux (R+2), s'étend sur 2000 m², le long de la rue Jules-Lecesse. Cette disposition permet d'ouvrir largement les salles de lecture (enfants et adultes) au sud, sur le jardin. Au nord, un brise-soleil en saillie filtre la lumière de la grande salle du premier étage tandis qu'un pan de mur plein isole la salle d'exposition. A l'ouest, le mur est également plein. Telle une vitrine de librairie, la salle de prêt des adultes, au rez-de-chaussée, est conçue pour attirer le regard des passants. Elle est surmontée d'un auvent, soutenu par quatre poteaux, qui enserme le bâtiment et souligne la forme du terrain. Le porche d'entrée se trouve au milieu de la façade nord. Les parties pleines sont réalisées en appareillage de dalles reconstituées donnant l'apparence de la pierre. À l'est, les allèges des baies sont en panneaux de verre teinté « émailité ». Les éléments de façades et de pignons sont des panneaux préfabriqués à parement ciment-pierre blanc grésé, posés en appareillage. Une bande vitrée court tout autour du bâtiment, sous le toit en forme de V très aplati.

Il comprend : au rez-de-chaussée, un hall d'entrée de part et d'autre duquel se répartissent la salle de prêt pour adultes et l'espace des enfants ; au premier, un hall éclairé par deux sheds, la salle de catalogue, la salle de lecture de 400 m² (22 mètres sur 18) d'un seul tenant (avec un équipement flexible), une salle d'exposition ; au deuxième, la surface de la salle d'exposition temporaire et du fumoir, surplombant le vide du premier en mezzanine, a été agrandie pour

installer la discothèque. Grâce à un plan fluide, une libre circulation s'instaure entre ces différentes zones. Un escalier métallique à double limon, réalisé par Jean Prévost, se déploie comme une sculpture. Sa rampe sculptée en acajou a demandé 900 heures de travail.

Le bois joue un rôle substantiel en apportant la dernière touche de chaleur à l'architecture intérieure : plafond de la salle du premier étage, revêtement mural du hall d'entrée, meubles (ils ont été en partie remplacés depuis). Quelques dalles d'ardoises, sur les marches et le palier d'entrée, complètent le décor.

Le corps d'édifice du magasin à livres et des bureaux, qui abrite les 14 kilomètres de rayonnages, est à peine plus élevé que celui du public bien qu'il comporte quatre étages, mais les hauteurs sous plafond sont moindres. Ses ouvertures étroites, telles des meurtrières, correspondent aux travées de circulation entre les rayonnages. Elles sont munies de vitres filtrant les rayons solaires. Les circulations périphériques, ont entraîné un débord des étages sur le rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée, on trouve la réserve à livres pour le bibliobus (répartie entre ce niveau et sur une mezzanine) dont le garage est au nord, une salle de tri, un atelier photos et un atelier reliures. Le magasin à livres s'étend sur les quatre étages. Il est complété, au premier étage par des bureaux et une salle de préparation des livres et au deuxième par deux boxes d'études.

Le parement du bloc-dépôt est constitué de panneaux préfabriqués appareillés, en agrégat de gravillons lavé, ton pierre. Le bas des façades et les murets du parking planté sont en maçonnerie de schiste appareillé à la manière des années 1950.

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SÉLECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1. appréciation technique :

La mauvaise qualité du terrain a nécessité d'importants travaux d'infrastructure. La bibliothèque a été fondée sur 165 pieux battus en béton non armé moulés dans le sol et couronnés par des massifs reliés par un réseau orthogonal de longrines (à des profondeurs allant jusqu'à 16 et 18 mètres). Pour les locaux en sous-sol du bâtiment-magasin, un voile de béton armé et un dallage béton armé avec cuvelage étanche ont été mis en place.

L'ossature du bâtiment du public est composée d'une série de huit portiques de béton armé d'une portée de 18 mètres, réalisés trois par trois et par niveaux, supportant la couverture constituée d'un plancher de béton armé solivé. C'est sur place que les ouvriers ont coulé les poteaux, monté les poutres préfabriquées, coulé les planchers et enfin posé les panneaux de façade. Le plancher du rez-de-chaussée, sur vide sanitaire, est en poutrelles de béton armé. Celui des étages, en béton armé nervuré, est formé de dalles. Sur ce bâtiment, toutes les parties apparentes de béton sont traitées avec des coffrages corroyés afin d'être laissées brutes.

L'ossature du bâtiment du magasin à livres est en béton armé dans l'ensemble du rez-de-chaussée et dans la partie du premier étage réservée aux bureaux. A partir du deuxième étage, l'ossature est métallique. Les planchers en béton armé, constitué de dalles pleines de 10 centimètres d'épaisseur, sont portés par des poteaux métalliques disposés selon la trame des rayonnages. Ces derniers, semi-amovibles, sont directement fixés sur l'ossature.

Les éléments de façades en panneaux préfabriqués forment un coffrage pour l'exécution des voiles minces en béton armé. Les doublages sont en parpaings ainsi que les cloisonnements intérieurs. L'isolation phonique est assurée par un revêtement en dalles caoutchouc collées sur la chape de ciment et un revêtement de faux plafond en plaques suspendues dans les salles du rez-de-chaussée et dans les bureaux, et des doubles vitrages.

Les menuiseries extérieures ont des châssis métalliques avec vantaux ouvrants à la française, les menuiseries intérieures sont en bois.

2. appréciation sociale :

L'agencement de cette bibliothèque traduit la nouvelle attention portée à l'enfant depuis l'après-guerre. Les petits peuvent lire dans le jardin qui prolonge leur salle de lecture, et une « Salle du Conte » a été aménagée. Le but premier est de donner aux jeunes le goût de la lecture.

La fonction de cette bibliothèque est plus de diffuser la lecture auprès du grand public, de stimuler son envie de lire, que de conserver des ouvrages. Afin d'inciter les adultes à se cultiver agréablement, un fumoir a été placé au deuxième étage.

Il faut aussi noter que cette bibliothèque rentrait dans le cadre de la volonté du Havre à devenir une ville universitaire.

3. appréciation artistique et esthétique:

Les architectes, qui se sont consacrés à l'agencement des locaux avant de concevoir les façades, sont parvenus à créer une véritable harmonie intérieure et extérieure en mariant le béton, le verre et le bois. Les éléments qui rythment la façade (brise-soleil, baies, panneaux pleins) et forment un ensemble esthétiquement réussi sont tous utiles. Le toit à pentes inversées et chéneau central, qui se détache du reste du bâtiment grâce aux vitres placées juste en dessous, rappelle fortement celui de l'église Saint-Michel du Havre, élevée peu de temps avant. Construite plus tardivement que l'ensemble de la reconstruction du Havre, dix ans après la mort d'Auguste Perret, cette discrète bibliothèque ne manifeste pas d'influence stylistique de l'architecture du maître, mais elle a été saluée par la critique.

4. statut canonique (local, national, international) :

5. évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

Les premières bibliothèques scolaires et populaires furent créées durant le Second Empire. Mais c'est seulement à partir de la Première Guerre mondiale, et surtout à Paris, que les bibliothèques ont été mieux adaptées au public. En 1939, la conservation des fonds importants passait avant l'élaboration d'une bibliothèque vivante, au service de tous. La véritable naissance du développement des bibliothèques publiques en France date donc de 1945 – année de la création de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique au ministère de l'Éducation nationale. Les premières bibliothèques centrales de prêt des départements sont alors apparues, puis l'École nationale supérieure des bibliothèques en 1963 et ses centres régionaux. L'essor des bibliothèques municipales s'est fait vers 1967-1968. Les collectivités locales ont pris davantage conscience du rôle essentiel des bibliothèques dans la vie culturelle de la cité et l'État, à la suite du rapport du groupe interministériel d'études sur la lecture publique fourni par le Premier ministre, Georges Pompidou, a engagé une politique nouvelle pour encourager les communes (subventions d'équipement et de fonctionnement, crédits pour l'achat de livres). En moins de dix ans, autant de bibliothèques ont été construites ou aménagées que pendant les 150 ans précédents.

A l'époque de sa construction, la bibliothèque municipale du Havre était parmi les édifices pionniers. Élevée en même temps que celles de Chartres, Douai, Brest, Mantes ou Tours, elle a fait date dans l'histoire architecturale des bibliothèques françaises. Son escalier hélicoïdal est comparable à celui en métal et bois de la Banque industrielle de l'Afrique du Nord (H. Gouyon et Henri Chomette, Paris, première moitié des années 1950) ou à celui en métal de la Société générale de Douai (Henri Chomette).

Parmi les réalisations de bibliothèques au 20^{ème} siècle, celles de l'architecte finlandais Alvar Aalto s'imposent comme des références majeures (bibliothèques des villes finlandaises de Viipuri, 1930-1935, de Seinäjoki, 1960-1965, et de Rovaniemi, 1961-1965).

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

1. archives visuelles originales :

Reproduction scannée de photographies en noir et blanc des années 1960 (copyright bibliothèque Armand Salacrou, Archives municipales du Havre) :

- Bibliothèque 001 : Coupe transversale : 1. halls 2. discothèque 3. salle des catalogues 4. contrôle et vestiaire 5. salle d'expositions temporaires 6. bibliobus 7. magasin à livres 8. bureau bibliothécaire 9. bureau 10. tri des livres 11. réserve à mazout 12. chaufferie (*L'Architecture française* n°251-252, 1963).
- Bibliothèque 002 : salle de lecture, 1967

- Bibliothèque 003 : bureau du directeur, 1967
- Bibliothèque 004 : chantier, 1964
- Bibliothèque 005 : chantier
- Bibliothèque 006 : chantier
- Bibliothèque 007 : escalier hélicoïdal
- Bibliothèque 008 : vue d'ensemble, 1967
- Bibliothèque 009 : magasin à livres

2. photographies et dessins récents:

photographies numériques (Raphaëlle Saint-Pierre, 2004) :

- Bibliothèque 010 : détail de la pierre
- Bibliothèque 011 : brise-soleil
- Bibliothèque 012 : grande salle de lecture
- Bibliothèque 013 : escalier hélicoïdal
- Bibliothèque 014 : façade du bâtiment des livres
- Bibliothèque 015 : auvent
- Bibliothèque 016 : baies des salles de lecture depuis le jardin

Rapporteur : Raphaëlle SAINT-PIERRE (sous la direction scientifique de Fabienne Chevallier et Joseph Abram ; juin 2004)